

'Charte Corona': Les fournisseurs d'énergie à la manœuvre pour accompagner leurs clients pendant la crise COVID-19

Bruxelles, le 29 mai 2021

La crise COVID-19 a frappé la Belgique de plein fouet en 2020-2021. Depuis le début de cette crise, les fournisseurs d'électricité et de gaz ont mis tout en œuvre pour accompagner leurs clients et les aider à traverser cette période critique en étant souple dans l'octroi de modalités adaptées de paiement.

A l'initiative de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten (ensemble avec ses collègues le vice-premier Pierre-Yves Dermagne et la secrétaire d'Etat Eva De Bleeker), les fournisseurs d'énergie signataires de la 'Charte coronavirus' s'engagent à poursuivre cette politique pendant la période de sortie de crise.

Dès le premier confinement en mars 2020 et tout au long de la crise sanitaire, de nombreux clients économiquement impactés ont demandé à leur fournisseur de réduire leurs acomptes, ou sollicité des reports ou des plans de paiement.

Quelques chiffres compilés par la FEBEG (*):

- Au total, quelque 628.000 plans de paiement ou reports de paiement (*) ont été accordés pour une valeur de 369 millions d'euros (clientèle SOHO + résidentielle).
- Les acomptes ont été réduits pour 1,3 million de clients (SOHO et résidentiels)

(*) Chiffres agrégés pour la période 15/02/2020 au 15/03/2021

Marc Van den Bosch, general manager FEBEG (Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières) : « Depuis le début de la crise du coronavirus, notre secteur 'essentiel' du gaz et de l'électricité a assuré la sécurité d'approvisionnement en énergie et a également accompagné ses clients, particuliers et professionnels touchés par la crise, ce en accordant différents plans et reports de paiement, ainsi qu'en adaptant automatiquement les acomptes. Via cette charte, nos membres signataires s'engagent à poursuivre cette approche souple et sur mesure, ce jusqu'au moins la fin de l'année en cours. »

À propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 33 membres effectifs qui emploient globalement près de 7.700 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 17,7 milliards d'EUR.

Contacts presse :

Marc Van den Bosch, General Manager et porte-parole de la FEBEG
marc.vandenbosch@febeg.be | +32 2 500 85 80 | +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG
stephane.bocque@febeg.be | +32 (0)2 500 85 85 | +32 475 75 19 66